

The logo for ECOTECHNICS, featuring the word in a stylized red font with a white outline, set against a dark grey background with a light grey curved shape above it.

ECOTECHNICS

Les étudiantes algériennes et le féminisme

Etude/enquête de l'association

FEMMES EN COMMUNICATION

Réalisée par le bureau d'études **ECOTECHNICS**
MARS 2009

Les étudiantes algériennes et le féminisme

Etude/enquête de l'association
FEMMES EN COMMUNICATION

Présentation des résultats de l'enquête

Réalisée par le bureau d'études **ECOTECHNICS**

*Sous la responsabilité d'**Imane Hayef Ighilahriz***

*Intervenants : **Said Ighilahriz**, économiste statisticien*

***Hamadi Abderrezak**, ingénieur statisticien*

MARS 2009

OBJECTIFS

Selon les termes des TDR de la FEC, il s'agit : d'
« Une étude concernant les étudiantes, universitaires, jeunes femmes actives de 20 à 35 ans pour évaluer leur activisme dans la lutte pour l'égalité ou du moins leur connaissance en matière de droits des femmes et leur position par rapport au mouvement associatif. »

Traduction de l'objectif en quatre questions

A/ - Mesurer le degré de connaissance du féminisme auprès des étudiantes.

En fait, cette question revient à rechercher quel contenu donnent les étudiantes aux droits des femmes et leur appréciation sur le degré de leur consécration dans la société algérienne

B/ Rechercher quels droits elles souhaiteraient exercer et quel est leur modèle idéal de femme

C/ Apprécier leur conviction sur l'utilité d'organiser une revendication féminine et mesurer leur degré de militantisme (dans des associations, syndicats etc..) autour de la question des femmes et/ou autour d'autres questions (à identifier) dans le milieu étudiant en premier lieu, ou en dehors de ce milieu en second lieu.

D/ Mesurer leur connaissance sur les associations féminines, ou féministes et l'appréciation qu'elles ont font.

Plan

1. Méthodologie
2. Principales caractéristiques des étudiantes
3. Les étudiantes et la connaissance du code de la famille et opinion sur le contenu de ce code
4. Pour ou contre le principe d'égalité des droits entre hommes et femmes ? Pourquoi?
5. Quels droits les femmes devraient –elles avoir, de façon générale, et les droits auxquels aspirent l'étudiante elle-même?
6. Quel pays est vu, par l'étudiante, comme un modèle idéal de vie pour les femmes ? Et pour quelles raisons ?
7. Les aspirations de vie des étudiantes après la fin de leurs études (ce qu'elles souhaiteraient faire)
8. Porter le « hidjab », pour quelles raisons ?
9. Une mesure de la présence de la vie associative dans les universités et les cités universitaires et le niveau d'implication des étudiantes dans ces activités.
10. Connaissance des associations de femmes ? Lesquelles et par quels canaux?
11. Désir d'avoir une activité associative, en général, et au sein d'une association pour les droits des femmes , en particulier .
12. Ce qu'elles pensent des associations de droits des femmes
13. La personnalité (homme ou femme) publique algérienne la mieux appréciée par les étudiantes

1. Méthodologie

- Pour aborder cette étude, la méthode adoptée est celle de l'enquête par questionnaire.
- L'enquête a été réalisée, **en Mars 2009**, sur un échantillon représentatif de la population féminine estudiantine.
- La méthode de tirage de l'échantillon est présentée dans la diapositive suivante.
- Au total 11 universités ont été enquêtées réparties sur différentes wilayates (Alger, Médéa, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Béjaia, Annaba, Constantine, Oum- el-Bouaghi, Biskra, Batna, Adrar, Tlemcen, Oran).
- Le questionnaire est un questionnaire de type quantitatif (questions fermées) mais comprend aussi quelques questions ouvertes.
- Dans ce questionnaire, il a été consacré un volet à quelques caractéristiques sociales de l'étudiante et de ses parents.

Méthode de tirage de l'échantillon

Classes des universités	Etablissements	Population universitaires féminine en 2005	Universités tirées	Echantillon graduation par université tirée	Echantillon Post-graduation & DEMS par université tirée	Echantillon Doctorat par université tirée	Echantillon total
ALGER	ALGER	73064	ALGER	98	9	3	110
CONSTANTINE	CONSTANTINE	36209	CONSTANTINE	37	7	3	47
ORAN	ORAN	31454	ORAN	36	3	2	41
autres grandes université	SETIF, ANNABA, BATNA, TIZI OUZOU, BLIDA		ANNABA	34	2	1	37
			BATNA	36	2	1	39
			TIZI OUZOU	32	3	1	36
	Sous-total autres grandes universités	102033		102	7	3	112
universités moyennes	BEJAIA, BISKRA, BOUMERDES, M'SILA, TLEMEN, CHLEF, SIDI BEL ABBES, MOSTAGANEM, OUARGLA, TIARET, SKIKDA		BEJAIA	24	6	1	31
			BISKRA	26	1	1	28
			BOUMERDES	25	2	1	28
			M'SILA	27	1	1	29
			TLEMEN	31	2	2	35
	Sous-total universités moyennes	111922		133	12	6	151
Petites université	autres universités ou centres universitaires		ADRAR	25	1	1	27
			MEDEA	30	1	1	32
			OUM EL BOUAGHI	35	1	2	38
	Sous-total Petites universités	67180		90	3	4	97
Total		421862		496	41	21	558

2. Principales caractéristiques des étudiantes

- 47% des étudiantes sont dans des filières de type scientifique et technique et 55% dans des filières de type littéraire ou relevant des sciences sociales.
- On compte un tiers d'étudiantes ayant moins de 21 ans, 57% ayant entre 21 et 25 ans et enfin, 10% ont plus de 25 ans.
- 22% des étudiantes ont un père analphabète OU qui sait seulement lire et écrire; 30% ont un père de niveau primaire ou moyen, 21% de niveau secondaire et 20% de niveau supérieur.
- Quant au niveau de la mère, il se présente comme suit : 33% d'analphabètes ou sachant seulement lire et écrire; 31% de niveau primaire ou moyen; 19% de niveau secondaire; 14% de niveau supérieur.
- Dans les deux tiers des cas, les étudiantes appartiennent à des ménages où le chef de ménage travaille.
- **29%** des étudiantes ont une **mère qui travaille**. Parmi ces mères qui travaillent **20%** sont veuves ou divorcées.
- 18% des étudiantes ont des parents qui résident en zone rurale.
- **29%** des étudiantes *ont des parents qui ne résident PAS* dans la wilaya où elles poursuivent leurs études.

3.1. Les étudiantes et la **connaissance** **du code de la famille**

- Au total, **23%** des étudiantes déclarent « *bien* » (7%) OU « *assez bien* » (16%) connaître le contenu du code de la famille.
- En revanche, **la moitié (50%)** déclare n'en **rien connaître du tout.**
- **27%** déclarent connaître « un peu » de son contenu.

3.2. **PARMI les étudiantes qui connaissent « bien » OU « assez bien » le contenu de ce code, en sont –elles satisfaites?**

- Les réponses suivantes concernent **seulement les 23%** des étudiantes qui connaissent « bien » OU « assez bien » le contenu de ce code. Ainsi,
- **26% en sont satisfaites**
- **21% n'en sont PAS satisfaites**
- **38% en sont « peu » satisfaites**
- **15% disent être « indifférentes »**

3.3. Les raisons de l'insatisfaction par rapport au contenu de ce code de la famille

59% des étudiantes disent qu'elles sont « peu » ou « pas du tout » satisfaites de ce code,

Pour quelles raisons ?

- *La moitié (53%) avance comme raison le fait qu'il (le code) ne donne pas les mêmes droits aux femmes et aux hommes*
- *12% disent que c'est parce qu'il n'est pas conforme à nos traditions*
- *Plus d'un tiers (35%) expliquent, le plus souvent, leur position soit par le fait que ce code n'est pas assez fidèle à la chari'a , soit parce qu'il est « injuste » ou ne donne pas suffisamment de droits à la femme (la question du divorce et du domicile conjugal est souvent évoquée). Il ne s'agit pas pour elles de revendiquer une égalité des droits entre hommes et femmes, mais plutôt de demander à ce que ce code accorde plus de droits aux femmes, sans aller jusqu'au principe d'égalité .*

4.1. Pour ou contre le principe d'égalité des droits entre hommes et femmes ?

Pourquoi?

« Pensez-vous que la loi, dans notre société devrait donner les mêmes droits aux hommes et aux femmes ? »

- **55%** sont **pour** ce principe,
- **26%** sont **contre**,
- **19%** répondent que les droits des hommes et des femmes **sont déjà définis dans le Coran.**
- De façon globale, on peut donc dire que les étudiantes algériennes sont divisées de façon presque égale entre celles qui sont *pour* ce principe d'égalité des droits et celles qui sont *contre*, car l'exploitation des raisons données par celles qui sont contre, montre que les positions du 3^{ème} groupe rejoignent celles du second.

4.2. POURQUOI contre ce principe d'égalité des droits ?

Réponses des étudiantes qui sont CONTRE ce principe (soit 26% d'entre elles)

Une forme de reconnaissance et d'acceptation de la domination des hommes sur les femmes

- On peut les résumer en disant que souvent ces étudiantes (27%) évoquent **l'argument religieux** pour réfuter le principe d'égalité. Elles affirment que **dans le Coran il est dit que l'homme est « supérieur » à la femme** (*e rijel quaoumouna ala nissa*) et que, par conséquent, les uns et les autres NE peuvent avoir les MEMES droits.
- D'autres (29%) expliquent leur position en évoquant *indirectement* l'argument religieux, en disant que **femmes et hommes n'ayant pas les mêmes rôles, les mêmes responsabilités et devoirs, ils ne peuvent donc avoir les mêmes droits.**
- Enfin, l'autre type d'arguments (33%) se focalise sur les **différences biologiques** entre hommes et femmes. Ces différences, disent-elles, résident dans le fait que les femmes soient **plus faibles physiquement, plus émotives, moins objectives.** C'est pourquoi, il est logique que les hommes aient plus de droits que les femmes.

4.5. Quelques illustrations de leur propos

- « Nous sommes dans une société musulmane et notre religion est claire à ce sujet: les hommes sont supérieurs(*quaouamouna*) aux femmes. Dieu en a décidé ainsi. »
- « Si nous devons avoir les mêmes droits, alors pourquoi Dieu nous auraient-ils créés différents? »
- « L'homme n'est pas la femme et la femme n'est pas l'homme. Et de toute façon, notre religion dit que les hommes et les femmes ne doivent pas avoir les mêmes droits. »
- « L'homme reste l'homme avec ses capacités, sa force qui sont supérieures à celle de la femme. Il est donc normal qu'il ait plus de droits que la femme ».
- « La femme a besoin de l'homme pour la protéger. Par conséquent, il faut qu'il ait plus de droits qu'elle. »
- « La nature n'a pas doté les femmes comme les hommes. La femme agit dans la vie par les sentiments, ce qui n'est pas le cas de l'homme. »
- « C'est comme cela, c'est la loi de la nature. »
- « Parce que si la femme goûte à la liberté, on ne plus la contrôler, la commander. »
- « Si on donnait les mêmes droits, il y aurait de gros problèmes ».

Quels droits les femmes devraient –elles avoir dans notre société, de façon générale?

Il s'agit de la fréquence d'apparition de chaque type de réponses (combien de fois il est évoqué), car l'étudiante pouvait citer plusieurs droits. C'est pourquoi, le total des % ne peut être égal à 100%.

	fréquence d'apparition
Le droit de faire des études et/ou de faire de longues études	39%
Le droit de travailler	48%
Le droit de travailler sans conditions	12%
le droit de faire une carrière professionnelle	6%
Le droit d'être respectée partout (à la maison, dans la rue	28%
Le droit de pouvoir circuler librement et/ou en toute sécurité	11%
Avoir plus de liberté	25%
Le droit d'occuper des postes de responsabilité (à tous les	15%
Le droit d'avoir un logement	6%
Le droit à la reconnaissance	11%
Le droit d'être élue quel que soit le poste	11%
Le droit d'aller dans certains espaces publics (stades, sp	3%
Le droit à la parole et/ou à la prise de décision	24%
Le droit de s'habiller comme on le désire	6%
Le droit à la même part d'héritage avec l'homme	1%
Le droit au partage égal des tâches domestiques entre frères	3%
Le droit de participer à la vie sociale	9%
Le droit de pratiquer la " charia " (porter le djelbab, etc)	6%
Les droits des femmes sont déjà établis dans le Coran	7%
Autre (précisez)	19%

5.2. Et les droits auxquels aspire l'étudiante elle-même?

- **10%** disent que, pour le moment, elles n'aspirent pas à d'autres droits que ceux dont elles jouissent à présent.
- **18%** considèrent qu'elles ont **tous** les droits
- **Les deux tiers (72%)** restants nous donnent les réponses suivantes:

5.3. Quels sont ces droits auxquels elles aspirent ?

- L'exploitation de cette question *ouverte* nous a permis de classer les réponses en cinq types :
- Le 1^{er} type de réponses va de la revendication du **simple droit au TRAVAIL** jusqu'au droit de **réaliser une ambitieuse carrière professionnelle** (hauts postes de décision) , y compris pour certaines dans des domaines traditionnellement masculins.
- Le 2^{ème} type de réponses concerne la revendication du droit de faire **les études les plus poussées possibles**. D'autres, mais moins nombreuses, veulent avoir le droit de continuer leurs études **à l'étranger** et même à **émigrer pour cela**.
- Le 3^{ème} type de réponses exprime une revendication de tous les **droits liés à la prise de décision** (au sein de la famille), **à la parole, à décider elles-mêmes** de leur choix de vie (travail, études etc), **à choisir elles-mêmes leur futur conjoint** (très fréquent), à la **prise en considération de leurs opinions, au respect , à la sécurité**, à la dignité et à la reconnaissance de leur place dans la société.
- Le 4^{ème} type de réponses exprime **le droit à la liberté** qui va de la liberté de mouvement, de ne pas être tout le temps contrôlée dans ses sorties, de pouvoir conduire, d'habiter seule, de voyager à l'étranger, libre de pratiquer des activités sportives ou d'autres loisirs, des lieux d'études réellement mixtes, la liberté de nouer des relations d'amitié avec des garçons. Tout cela sans être jugées négativement par la société.
- Le 5^{ème} type de réponses est minoritaire, mais mérite d'être relevé. Il s'agit d'étudiantes qui revendiquent soit l'application de certaines règles de la **chari'a** (la non mixité par exemple), soit la suppression des discriminations dans l'accès à l'emploi, en raison de leur port du « djelbab ».

5.4. Les droits auxquels elles aspirent elles-mêmes.

- Il s'agit de la fréquence d'apparition de chaque type de réponses (combien de fois il est évoqué), car l'étudiante pouvait citer plusieurs droits. C'est pourquoi, le total des % ne peut être égal à 100%.

1^{er} Type de réponses relatif au droit au travail et/ou à la réalisation d'une ambitieuse carrière professionnelle	62%
2^{ème} type de réponses relatif au droit à poursuivre leurs études (post- graduation et plus)	27%
3^{ème} type de réponses relatif aux droits liés à la prise de décision (au sein de la famille), à la parole, à décider elles-mêmes de leur choix de vie (travail, études etc), à choisir elles-mêmes leur futur conjoint, au respect, à la reconnaissance...	53%
4^{ème} type de réponses relatif aux droits à la liberté qui va de la liberté de mouvement, de ne pas être tout le temps contrôlée dans ses sorties, de pouvoir conduire, d'habiter seule, de voyager à l'étranger, libre de pratiquer des activités sportives ou d'autres loisirs, des lieux d'études réellement mixtes, la liberté de nouer des relations d'amitié avec des garçons	79%
5^{ème} type de réponses relatif à la revendication de l'application de la loi de la shari'a et/ou de non discrimination à l'accès à l'emploi en raison du port du djelbab ou hidjab	6%
Autres réponses	20%

6.1. Quel **pays** est vu, par l'étudiante, comme **un modèle idéal de vie pour les femmes** ? Et pour quelles raisons ?

- **9%** des étudiantes disent qu'il n'y en a **aucun**
- **Un tiers (32%)** citent **l'Algérie**
- Près de **59%** citent un autre pays

Parmi ces 59% d'étudiantes qui citent un pays autre que l'Algérie, on constate :

- qu'il y en a presque **autant (56%)** qui citent des **pays occidentaux** que des pays **d'Orient** (**arabes** le plus souvent).

6.2. Quel pays est vu, par l'étudiante, comme un modèle idéal de vie pour les femmes ?

PAR PAYS :

- Le pays qui vient en tête est la **France** (avec 21% des réponses), suivi des **Emirats Arabes Unis** (9%), des **Etats-Unis** (9%), du **Canada** (7%), de la **Tunisie** (6%), de la **Grande Bretagne** (6%), de **l'Arabie Saoudite** et du **Liban** (5%) etc...
- Les autres pays cités ont une part inférieure à 5% (comme l'Iran cité par 3% des étudiantes. *Voir détails dans le rapport des tris à plat*).

6.3

. Quel pays est vu, par l'étudiante, comme un modèle idéal de vie pour les femmes **POUR QUELLES RAISONS ?**

*Il s'agit de la fréquence d'apparition de e type de raisons car l'étudiante pouvait citer jusqu'à 3 raisons.
C'est pourquoi, le total des % ne peut être égal à 100%.*

	Fréquence d'apparition
Plus de liberté (pour les femmes)	53%
On est mieux considérée (respectée)	50%
Il y a du travail (pas autant de chômage)	15%
Les principes de l'islam sont respectés	18%
Il n'y a pas de mixité (séparation des sexes)	7%
On aide plus les femmes à avoir un emploi	14%
Les femmes peuvent être indépendantes sans avoir de problèmes	34%
Plus de sécurité pour les femmes (dans les espaces publics)	22%
Autre (précisez)	47%

7. Les aspirations de vie des étudiantes à la fin de leurs études (ce qu'elles souhaiteraient faire)

	Fréquence d'apparition
Me marier (avoir des enfants)	73%
Trouver un travail	71%
Faire une grande carrière professionnelle	46%
Emigrer	31%
Changer de ville	19%
Faire une activité culturelle ou sportive	14%
Faire une activité associative	14%
Autres (précisez)	16%

8.1. Tenue vestimentaire des étudiantes

- **48%** d'entre elles **portent un foulard** avec une jupe longue ou pantalon.
- Près de **19%** portent un « **hidjab multazim** »
(forme de robe ample et longue portée par-dessus une tenue avec un foulard plus strict que le précédent)
- **1%** portent le « **djelbab ou tchador** »
- **32%** ne portent **NI** foulard , **NI** autres formes de hidjab.

Au total, près des deux tiers (68%) des étudiantes portent une forme de « hidjab ». Elles sont plus nombreuses à le porter au sein des filières relevant des sciences sociales et de la littérature qu'au sein des filières relevant des sciences exactes ou de la nature.

8.2. Porter le « hidjab », pour quelles raisons ?

- **Deux tiers** des étudiantes ont évoqué au moins une fois la raison **religieuse** : « *notre religion nous l'impose/ c'est une obligation pour les femmes musulmanes/ J'en ai été convaincue (iqtina'a)/ Din oua dounya (parce que vie et religion vont ensemble) etc* » (voir détail des réponses dans le rapport annexe des questions ouvertes).
- **27%** ont évoqué au moins une fois qu'elles le portent « ***pour circuler plus librement et être moins embêtée, harcelée dans la rue*** ».
- **23%** ont évoqué au moins une fois qu'elles le portent parce que « ***tout le monde le porte dans l'entourage (quartier, cité, village etc)*** »
- **14%** parce que « ***la famille les y oblige*** »
- **9%** parce que « ***cela permet de se marier plus facilement*** » (trouver un futur conjoint)
- (Attention, comme l'étudiante peut citer jusqu'à 5 raisons, le total des pourcentages ne peut être égal à 100. Les % sus-cités expriment la fréquence d'apparition de telle ou telle réponse.)

9.1. Existence d'associations de femmes à l'université et/ou dans les cités universitaires

- **La moitié (52%)** des étudiantes affirment qu'elles n'en ont **JAMAIS rencontrées.**
- **12%** affirment **qu'il en existe**
- **37%** affirment **ne pas savoir**

9.2. Existence d'autres types d'associations à l'université et/ou dans les cités universitaires

- Associations syndicales : 66% des étudiantes affirment qu'il en existe.
- Comités de cité: 33% affirment qu'il en existe (*le plus souvent un « comité de la mosquée »*)
- Associations culturelles: 42%
- Associations caritatives : 14%
- Associations des droits des femmes 12%

9.3. Fréquence des activités organisées autour de la question femme à l'université ou en cité universitaire

au cours des deux dernières années

- **38%** des étudiantes déclarent qu'**il y a eu des activités** de ce type (*conférences ou initiatives de l'enseignant, le plus souvent,*).
Parmi elles, un peu plus de la moitié n'ont pas été en mesure de citer le nombre de ces activités.
- **33%** affirment qu'il n'y en **JAMAIS** eu.
- **23%** affirment ***ne pas savoir***
- **6%** disent ne pas s'intéresser à ce genre de « choses ».

Nous avons demandé à ne pas compter les activités du 08 Mars 2009, car une partie de l'enquête s'est déroulée au mois de février 2009.

9.4. Quand il y a eu des activités, Y ont-elles assistées et/ou participées ?

PARMI les 38% d'étudiantes ayant déclaré qu'il y a eu
des activités :

- **Y ONT ASSISTEES : 61%**
- **ONT PARTICIPE** à l'organisation de l'une d'elle : **12%**

10.1. Avoir entendu parler d'associations de droits des femmes ou en connaître,

dans ou en dehors du lieu d'études ou de la cité universitaire

- **16%** déclarent avoir entendu parler d'associations de droits des femmes **et** sont en mesure d'en donner le ou les nom(s).
- **48%** disent la même chose **mais ne sont PAS** en mesure d'en citer le(s) nom(s)
- **Plus d'un tiers** des étudiantes (36%) disent n'en avoir **JAMAIS** entendu parler.

10.2. Quelles sont les associations de femmes connues par les étudiantes ?

- *Parmi les 16% qui disent en connaître et qui en sont en mesure de citer leur nom, ont été nommées les associations suivantes :*
- Les 10 associations qui ont été le plus souvent citées sont par ordre décroissant (*pour le détail voir rapport des tris à plat*) :
- Haoua , SOS femmes en détresse, Rachda, FARD, UNFA, AFEPEC, section femmes d'El Islah oua El-Irchad, Promotion de la femme rurale, FEMINA, FEC, *Femmes online.*

10.3. *Parmi les 16% qui disent connaître des associations des droits de femmes et qui en sont en mesure de citer leur nom,*

- Tableau des associations citées (voir le détail de la rubrique « Autres associations » dans le rapport des tris à plat) :

HAOUA	27%
SOS femmes en détresse	13%
RACHDA	11%
FARD	10%
UNFA	7%
AFEPEC	7%
Section femmes El-Islah oua El-Irchad	6%
Femmes Rurales	5%
Femina	3%
FEC	3%
Femmes on line	3%
Autres associations	34%

10.4. Par quels canaux d'information ?

- Toujours *parmi ces 16% d'étudiantes : celles-ci ont entendu parler de ces associations surtout par le biais :*
- D'ACTIVITES (dont affiches) organisées par ces mêmes associations,
- du BOUCHE à OREILLE,
- de la RADIO ,
- Suivent bien après la télévision, les journaux et les publications.

Canaux d'information par le biais desquels les 16% d'étudiantes ont
entendu parler d'associations de droits des femmes

	Fréquences d'apparition
La Télévision	18%
La radio	25%
Les journaux	17%
Une publication	18%
Une activité organisée par les associations en question	33%
Des amies à vous	48%
Autres (précisez)	25%

11.1. Désir d'avoir une activité associative

Interrogées sur leur désir ou non d'avoir une activité associative quelle qu'elle soit,

- 59% ont répondu que « OUI »
- 33% ont répondu « NON »
- 8% actives déjà dans une association

Dans quel type d'associations aimeraient-elles activer ?

- Parmi les 59% d'étudiantes ayant déclaré qu'elles désiraient activer dans une association

Aimeriez-vous ACTIVER dans des associations

- Caritatives ? 87% répondent OUI
- pour les droits des femmes ? 74%
- culturelles? 73%
- syndicales ? 19%

11.2. Pour quelles raisons ne l'ont-elles pas encore fait ?

- **Parmi les 59%** d'étudiantes ayant déclaré qu'elles désiraient activer dans une association:

LES RAISONS avancées sont :

- « **N'a pas assez de temps** » : **29%**
- « **N'a pas encore cherché** » : **18%**
- « **N'a pas trouvé une association qui me satisfait** »: **17%**
- « **N'en connaît aucune** » : **13%**
- **Autres raisons : 19%**. Parmi ces autres raisons, on relèvera en premier lieu « le refus des parents , de la famille », « les conditions difficiles comme l'éloignement », puis le fait de considérer qu'elles sont encore trop jeunes, ou qu'elles en n'ont pas le courage, ou encore que l'occasion ne s'est pas encore présentée ou parce qu'elles n'y ont jamais réellement pensé. Enfin, certaines diront qu'aucune association n'a fait le pas vers elles.

12. Que pensent-elles des personnes qui activent dans des associations de droits des femmes?

	Fréquences d'apparition
1 ^{er} Type de réponses : Opinions FAVORABLES rassemblant les sympathies sans ou avec quelques critiques constructives et les sympathies plutôt passives ou formelles (sentiment d'extériorité)	61%
2 ^{ème} Type de réponses : Opinions DEFAVORABLES , voyant dans le travail de ces militantes un travail allant à l'encontre de l'Islam et des traditions et/ou « inféodé » aux valeurs de l'Occident, jugées incompatibles avec celles de la société algérienne.	19%
3 ^{ème} Type de réponses : Opinions HOSTILES et/ou dévalorisantes	13%
4 ^{ème} type de réponses : Opinions favorables ET ACTIVES (désir de s'impliquer)	6%
Autres réponses	1%
Total	100%

13. La personnalité publique la plus appréciée

- Interrogées sur la personnalité publique dont elles apprécient le plus les idées, le discours et qu'elles jugent en mesure d'améliorer la situation de notre société, les étudiantes ont répondu comme suit :
- Un TIERS (32%) répondent **AUCUN (E)**

Le reste cite, par ordre décroissant :

- 29% A. Bouteflika
- 21% Louisa Hanoune
- 4 % Khalida Toumi
- 2 % Abou Djerra Soltani
- 2 % A. Belkhadem
- 2 % A. Ouyahia
- *(voir tout le détail dans rapport des tris à plat)*